Syrdallgemeng

CONVOCATION A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir dans la salle de conférence de la mairie à Berg en date du vendredi 20 décembre 2024 à 08.30 heures pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (1 point) :

A. Affaires de personnel :
   a. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal du secrétariat communal, relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.

Séance publique (9 points) :

1. Budget et comptabilité :
   1.1. Approbation du compte de gestion 2023.
   1.2. Approbation du compte administratif 2023.
   1.3. Approbation du Budget rectifié 2024 et Budget 2025.
2. Conventions :
   2.1. Centre d'initiative et de gestion régional Syrdall (CIGR SYRDALL) – Convention 2025.
3. Conseil communal :
   3.1. Décision de principe relatif à l'exercice du droit de préemption concernant des parcelles viabilisées.
4. Règlements communaux :
   4.1. Modification partielle du règlement général de la circulation – Rue de la Gare à Roodt/Syre.
   4.2. Règlements de circulation.
5. Informations aux membres du conseil communal.
6. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 13 décembre 2024.
Le collège des bourgmestre et échevins,